



# Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 Février 2023 à  
19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe  
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de Paul Barriault, maire,

## SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1  
Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2  
Jonathan Blais conseiller siège n° 3  
Charlotte Cormier conseillère siège n° 4  
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5  
Charles Arsenault conseiller siège n° 6

## SONT AUSSI PRÉSENTS :

Jessy Létourneau, directeur général  
Laura Mansbridge, directrice générale adjointe

## INSCRIPTION DES PRÉSENCES

---

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

## RÉSOLUTION N° 2023-0009 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire l'adoption tel que déposé.

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
appuyé par le conseiller Jonathan Blais  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé, étant  
entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.



Séance ordinaire du 6 février 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0010**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2023**

---

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

**RÉSOLUTION N° 2023-0011**  
**LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2023 : APPROBATION**

---

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 175 780.11 \$ en date du 31 janvier 2023.

**RÉSOLUTION N° 2023-0012**  
**AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES - ANNÉE 2023 : APPROBATION**

---

CONSIDÉRANT QU'en avril 2020, le conseil municipal a adopté une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes;

CONSIDÉRANT la réception de projets à réaliser au cours de l'année 2023 de différents organismes locaux;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des projets déposés par le comité de sélection;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais  
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
et unanimement résolu

Que le conseil municipal accorde une aide financière aux organismes suivants :

Organisme	Montant
Centre de plein air de la Minganie	475.00 \$
l'Espoir de Shelna	1000.00 \$
Association du hockey amateur de Havre-Saint-Pierre	3240.00 \$
Club optimiste	550.00 \$
Club Nautique Havre-Saint-Pierre	1718.00 \$
École de danse calypso	2349.00 \$
Table locale de concertation des aînés de la Minganie	625.00 \$

Le conseiller Charles Arsenault quitte à 19h35



Séance ordinaire du 6 février 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0013**  
**PORT DE HAVRE-SAINT-PIERRE – CROISIÈRES : CONTRIBUTION**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande du Port de Havre-Saint-Pierre en date du 24 novembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire appuyer le développement des croisières internationales en Minganie;

CONSIDÉRANT QUE le développement de l'escale de Havre-Saint-Pierre a mené à des résultats concrets pour la région;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre verse une contribution financière de 35 000 \$ au Port de Havre-Saint-Pierre pour appuyer le développement des croisières internationales en 2023.

Le conseiller Charles Arsenault arrive à 19h36

**RÉSOLUTION N° 2023-0014**  
**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL : DÉPÔT**

---

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre sont déposées, et ce, conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

**RÉSOLUTION N° 2023-0015**  
**RÈGLEMENT NO. 378 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES TAXES DE SERVICES » :**  
**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

---

La conseillère Nathalie Bernier donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 378 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES TAXES DE SERVICES ». Le projet de règlement est ainsi déposé et le directeur général en fait la présentation.



Séance ordinaire du 6 février 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0016  
COMITÉ ENVIRONNEMENT EMBELISSEMENT – COMITÉ ET MANDAT :  
APPROBATION**

---

CONSIDÉRANT QUE le comité environnement embellissement fut créé en octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire officialiser le mandat du comité environnement embellissement;

CONSIDÉRANT le dépôt du document concernant le mandat et rôle du comité environnement embellissement;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par le conseiller Jonathan Blais  
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre approuve le document concernant le mandat et rôle du comité environnement embellissement de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre ainsi que la composition du comité tel que déposé.

**RÉSOLUTION N° 2023-0017  
TOURNOI DE LA MINGANIE : CONTRIBUTION**

---

CONSIDÉRANT la demande de contribution reçu par le tournoi de la Minganie;

CONSIDÉRANT QUE le tournoi de la Minganie fête sa quarantième édition en 2023;

CONSIDÉRANT QUE le tournoi a lieu du 9 au 12 février 2023 à l'Aréna Denis-Perrons;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier  
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
et unanimement résolu

Que la municipalité contribue au Tournoi de la Minganie à la hauteur de 500 \$

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Monsieur le maire répond aux questions du public.



Séance ordinaire du 6 février 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0018  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20h03.

Havre-Saint-Pierre, le 7 février 2023

---

Paul Barriault, maire

---

Jessy Létourneau, directeur général